

**Bureau du médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick
Avis aux fournisseurs de soins de santé**

Le 4 janvier 2019

Objet : Rappel-Programme 2018-2019 sur la grippe saisonnière

La grippe A (H1N1) pdm09 est la souche prédominante en circulation au Nouveau-Brunswick et dans tout le Canada, jusqu'à présent cette saison. Cette souche affecte généralement les enfants, les jeunes adultes et les adultes d'âge moyen. La vaccination constitue le moyen le plus efficace d'atténuer les effets de la grippe saisonnière, particulièrement chez les personnes qui présentent le plus de risques de complications. Les professionnels de la santé doivent continuer à promouvoir et à fournir le vaccin antigrippal à leurs clients.

EPIDÉMIOLOGIE

La majeure partie des cas de grippe surviennent entre octobre et avril. Le Bureau du médecin-hygiéniste en chef (BMHC) surveille toutefois l'activité grippale **toute l'année** grâce à son système de surveillance. Depuis le début de la saison et jusqu'au 29 décembre, 2018, 579 cas de grippe ont été signalés, 43 cas de grippe A (H1N1) pdm09, 534 cas de grippe A (non sous-typé) et 2 cas de grippe B. La grippe A (H1N1) pdm09 est la souche prédominante en circulation au Nouveau-Brunswick et dans tout le Canada, jusqu'à présent cette saison. Cette souche affecte généralement les enfants, les jeunes adultes et les adultes d'âge moyen. Les personnes de ces groupes d'âge, en particulier celles qui souffrent de maladies chroniques, sont plus susceptibles à développer des affections respiratoires sévères qui peuvent entraîner des hospitalisations et des admissions dans des unités de soins intensifs.

PRÉVENTION

- La vaccination constitue le moyen le plus efficace d'atténuer les effets de la grippe saisonnière, particulièrement chez les personnes qui présentent le plus de risques de complications. Il est important que la population continue d'avoir accès au vaccin

antigrippal. Nous vous demandons, en tant que fournisseurs de soins de santé, de continuer à promouvoir et à fournir le vaccin antigrippal à vos clients.

- Communiquez des conseils de base efficaces sur la prévention, tels que se laver fréquemment les mains, respecter l'étiquette respiratoire et rester à la maison lorsque l'on est malade.

RESSOURCES

Pour obtenir plus de renseignements sur le vaccin contre la grippe, pour cette saison-ci, consultez le lien suivant :

http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/professionnels_sante.html

Pour obtenir des renseignements continus au sujet de l'activité grippale, veuillez consulter le rapport hebdomadaire provincial publié sur notre site Web à l'adresse suivante :

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmh/c/maladies_transmissibles/content/grippe/activites_de_surveillance_influenza.html

Sincère salutation,



D^{re} Jennifer Russell, B.A., B.Sc., M.D., CCMF
Médecin-hygiéniste en chef